



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la
réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de
construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par le Maire au nom de la Commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 29/10/2024	N° DP 059172 24 C0160
Avis de dépôt affiché le 04/11/2024	Référence cadastrale : AL573
Dossier complété le 28/11/2024	
Par Monsieur Arnaud LEGRAND	
Demeurant 106 rue Ludovic Trarieux 59220 DENAIN	
Pour Création d'une extension sur démolition n° PD 059172 24 C 0008	
Sur un terrain sis 9 rue Scheurer Kestner, 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021 et le 16/12/2024,

Vu l'avis favorable de l'architecte des bâtiments de France en date du 18/12/2024

DECIDE

Article 1: Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le

23 DEC. 2024

Le Maire,

Anne-Lise DUFOUR-TONNI

